

INFO TRAVAUX

Travaux de requalification Rues Pierre Brossolette et des Déportés à Fleury-les-Aubrais

Des travaux de requalification des rues Pierre Brossolette (entre la portion comprise entre les rues Marc Sangnier et de la Sente) et des Déportés, vont prochainement être menés.

Ces travaux, prévus initialement en janvier dernier ont dû être reportés et reposeront sur 3 grands axes : apaiser la circulation, faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes et végétaliser les espaces.

En quoi consistent ces travaux ?

- 1 – Réfection complète de la voirie.
- 2 – Réfection des équipements d'éclairage public en LED.
- 3 – Aménagement d'une liaison cyclable sécurisée.
- 4 – Création de massifs arbustifs.
- 5 – Infiltration des eaux pluviales.

Date et durée des travaux

À compter du mardi 7 avril 2026 pour une durée d'environ 5 mois (sous réserve des conditions météorologiques).

Organisation du chantier

- **Du 07/04 au 22/05** : aménagement des trottoirs rue Pierre Brossolette entre les rues Marc Sangnier et Leon Blum ;
- **Du 26/05 au 10/07** : aménagement des trottoirs rue Pierre Brossolette entre les rues Léon Blum et de la Sente ;
- **Du 10/07 au 31/07** : aménagement des trottoirs rue des Déportés ;
- **Du 03/08 au 14/08** : réalisation de la structure de chaussée rue Pierre Brossolette ;
- **Du 17/08 au 21/08** : réalisation de la structure de chaussée rue des Déportés ;
- **À partir du 07/09** : réalisation des enrobés de voirie.

La végétalisation
améliorera le cadre
environnemental.

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



orleans-metropole.fr

TOUJOURS  PROCHE DE VOTRE QUOTIDIEN

ORLÉANS MÉTROPOLÉ
02 38 78 75 75

Espace Saint-Marc
Place du 6 Juin 1944
45056 Orléans CEDEX 1

La circulation sera perturbée et une déviation sera mise en place par les rues adjacentes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Les tronçons fermés en journée seront rétablis à la circulation chaque soir après 17h et ce, jusqu'au lendemain 8h. Merci de sortir vos véhicules uniquement pendant ces horaires.

Modalités de la collecte des déchets

Pendant la durée des travaux, la collecte des déchets ménagers ne pourra être effectuée en porte-à-porte. Des bacs seront mis en place à l'angle des rues Pierre Brossolette et des Déportés.



Ces travaux pourront être à l'origine de quelques nuisances sonores.